



## PROCÉDURE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

### **PARTIE I : Le dossier de Recevabilité**

Le dossier Partie I est disponible sur le site de l'Académie de Normandie (<https://www.ac-normandie.fr/les-metiers-du-sport-et-de-l-animation-124079>)

#### **Veillez à bien lire la notice**

Choix du diplôme : ne pas oublier de préciser la spécialité, mention et éventuellement option (si nécessaire).

- Le candidat prend contact auprès d'un Point Relais Conseil pour orienter son parcours (étape facultative mais conseillée).
- Des réunions d'informations collectives sur la démarche VAE sont organisées par la DRAJES (étape facultative mais fortement conseillée). Le calendrier est publié sur le site de l'Académie de Normandie à l'adresse : <https://www.ac-normandie.fr/les-metiers-du-sport-et-de-l-animation-124079>
- Il est impératif de mettre en parallèle vos expériences réelles avec le diplôme et les référentiels professionnel et de certification du diplôme (référentiels disponibles à l'adresse : <https://www.sports.gouv.fr/diplomes-79/>)
- Des justificatifs des expériences au regard du diplôme pour accéder à la Partie II sont demandés en appui à votre demande : attestations sur la nature des fonctions exercées (profil de poste) signées par un responsable de l'organisme. Ces expériences peuvent être professionnelles ou bénévoles. Si vous avez accompli ces fonctions au sein d'une structure dont vous êtes président ou directeur, ou dont le représentant légal est un membre de votre famille, les attestations doivent être signées par un membre du bureau ou du conseil d'administration.
- Le dépôt du dossier de demande de recevabilité se fait sur le site [www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr), en utilisant le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recevabilite-a-la-validation-des-acquis-de-l-exper>
- Vous recevrez alors un avis de dépôt de la plateforme, qui ne vaut pas accusé de réception. Seul l'accusé de réception envoyé par la DRAJES de Normandie fait foi, et constitue le début du délai légal d'étude.

La DRAJES examine votre dossier dans les 2 mois suivant la date d'accusé de réception. Si vous obtenez un avis de recevabilité favorable, vous passez à l'étape suivante.

### **PARTIE II : Dossier de validation**

Le dossier à compléter est disponible sur le site <https://www.ac-normandie.fr/les-metiers-du-sport-et-de-l-animation-124079>

C'est un dossier dans lequel le candidat relate ses expériences en lien avec le diplôme choisi. Le candidat doit identifier et expliciter, pour un diplôme complet, 6 actions (les plus pertinentes) avec au minimum 2 actions pour chacune des fonctions suivantes : « Animation et encadrement », et « Conception, mise en œuvre et évaluation de projet ».

*Remarque* : Le candidat doit écrire au présent, à la première personne (« JE ») et démontrer comment il agit durant l'activité. **Le jury veut voir le candidat en action.**

Ne pas oublier de joindre impérativement les documents suivants :

- la copie de l'avis de recevabilité,
- une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée



défense citoyenneté pour les candidats âgés de moins de 25 ans,

- l'attestation de l'unité d'enseignement "prévention et secours civiques de participation de niveau 1" (PSC1) ou titre officiellement reconnu comme équivalent,
- une copie de votre carte nationale d'identité recto/verso, de votre passeport ou de votre titre de séjour en cours de validité ;
- le cas échéant, une copie des titres ou diplômes justifiant des équivalences partielles pour le diplôme que vous demandez.

Le dossier de validation est à transmettre à la DRAJES de la région dans laquelle se tiendra un jury dans les trois mois suivant la date de dépôt. **Pour la Normandie**, le dossier est à déposer sur le site [www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr) au plus tard deux mois avant la date du jury (date de dépôt faisant foi) en utilisant le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/livret-ii-validation-des-acquis-de-l-experience-an> . Pour les autres DRAJES, les contacter pour connaître leurs modalités de dépôt.

Les dates et lieux des jurys nationaux sont à retrouver sur le site : <https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/juryVAE>

### L'accompagnement

L'accompagnement est une aide méthodologique facultative, le candidat restant le seul responsable de son dossier. Il n'existe pas de listes d'organismes accompagnateurs disponible en DRAJES.

### Récapitulatif des étapes :

- Etape 1 : Le candidat prend contact auprès d'un Point Relais Conseil pour orienter son parcours (étape facultative mais conseillée)
- Etape 2 : Réunion d'information collective sur la démarche VAE à la DRAJES (étape facultative mais conseillée)
- Etape 3 : Téléchargement de la partie 1 (demande de recevabilité) sur le site de la DRAJES et lecture de la notice
- Etape 4 : Envoi de la partie recevabilité (Partie I) à la DRAJES de Normandie
- Etape 5 : Demande des pièces complémentaires ou accusé de réception du dossier
- Etape 6 : Réception par courriel de l'avis de recevabilité ou de non recevabilité
- Etape 7 : Travail sur l'analyse de l'expérience (partie II) : description et rédaction des pratiques professionnelles.
- Etape 8 : Envoi de la partie II à la DRAJES du lieu de validation du diplôme, au plus tard 2 mois avant le jury, avec la copie de la notification d'avis de recevabilité et les autres justificatifs.
- Etape 9 : **L'entretien avec les évaluateurs est obligatoire. Vous recevrez une convocation officielle à cet effet environ quinze jours avant la date du jury.**
- Etape 10 : Le jury décide d'une validation totale, partielle ou de non validation. Pour une validation partielle, les compétences ou unités de compétences sont acquises définitivement.

### Les contacts utiles :

DRAJES de Normandie  
Pôle formation, certification et emploi  
Xavier BOHÈRE – Référent régional VAE animation et sport  
Immeuble Normandie II  
55 rue Amiral Cécille – CS 41052  
76172 Rouen cedex 1  
Tél : 02 32 08 88 18 - Mél : [xavier.bohere@ac-normandie.fr](mailto:xavier.bohere@ac-normandie.fr)